

Contribution pour le Séminaire préparatoire  
au Sommet Mondial pour le Développement Social  
(Copenhague, mars 1995)

**LE DÉVELOPPEMENT PEUT-IL ÊTRE SOCIAL ?**

*Pauvreté, chômage, exclusion  
dans les pays du Sud.*

**Royaumont, 9-11 janvier 1995**

**"EMPLOI, CHOMAGE ET SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE:  
EVOLUTIONS DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES, ENJEUX  
ACTUELS ET SOLUTIONS RECHERCHÉES"**

Jacques/CHARMES

ORSTOM

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Fonds Documentaire IRD



010024439

Le continent africain, et particulièrement l'Afrique sub-saharienne, nous offre nombre de motifs de désespérer du développement sinon de sa survie même. L'afro-pessimisme est toujours de rigueur.

Le fait est que, si l'on en croit les indicateurs habituels, le tableau est particulièrement sombre :

- la croissance démographique voit son rythme annuel continuer à s'élever, passant de 2,8% sur la période 1960-92 à 3,4% sur la période 1992-2000,
- la croissance de la population active reste très élevée : +2,8% par an entre 1991 et 2000 et les systèmes scolaires malgré leur extension au détriment de la qualité, ne parviennent pas à éduquer une proportion croissante de la population scolarisable,
- le taux de croissance du PNB par tête a non seulement continué à diminuer, mais il est devenu négatif, passant de 0,6% par an dans les années 1973-80, à -1,1% dans les années 1980-90 et à -1,3% pour les années 1990-93,
- plus de 62% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté,
- la population de réfugiés comptait plus de 4 millions de personnes, avant même les derniers événements du Rwanda, et sans parler des personnes déplacées.

C'est dans un tel contexte que la plupart des pays de la région se sont endettés de façon imprudente et ont dû se soumettre à des Programmes d'Ajustement Structurel, politiques d'austérité particulièrement rigoristes telles qu'aucun pays occidental n'a jamais eu à en connaître. Plus récemment avec la dévaluation du F CFA, les pays de la zone franc ont vu le pouvoir d'achat de leur monnaie divisé par deux. Ainsi, à tous les fléaux de Malthus que ces pays ont connu au cours des 30 dernières années (famines, guerres, épidémies...) sont venus s'ajouter, au cours des 15 dernières, les effets déflationnistes de politiques financières, budgétaires et monétaires extrêmement restrictives et considérées comme nécessaires dans un monde d'interdépendance généralisée, obéissant de plus en plus à la logique de marché.

Pourtant, la noirceur même de ce tableau devrait précisément nous incliner à faire preuve de plus d'optimisme vis-à-vis d'un continent qui réussit finalement à faire preuve d'une vitalité étonnante au milieu de telles épreuves, un continent où la lutte pour la survie suscite innovations sociales et économie des ressources rares (sinon des ressources renouvelables). Paradoxalement, l'initiative privée y reste peut-être plus vivace que dans les pays du Nord, confrontés à de nouvelles pauvretés et de nouvelles exclusions qui gagnent toujours plus de terrain alors que les solidarités se cherchent encore et que l'esprit d'entreprise se perd.

En dépit de ce tableau catastrophiste dont la noirceur est peut-être exagérée par l'inadaptation des indicateurs (que peuvent mesurer les PIB de l'auto-subsistance, de la production informelle, des

dons et solidarités et de cette dimension sociale qui nous fait tant défaut au Nord ?), la "planète des naufragés" ne recèle-t-elle pas -- pour reprendre les belles et justes expressions de Serge Latouche -- bien des gens entreprenants, industriels et ingénieurs, même s'ils ne sont pas des entrepreneurs, industriels et ingénieurs, comme si nos critères et concepts habituels d'analyse s'ingéniaient à tenir cachées les potentialités de populations qui ont su, mieux qu'au Nord, maintenir l'économie à sa juste place qui est d'être au service du social.

Et alors que la communauté internationale va bientôt s'interroger sur la lancinante question du développement social (lors du sommet mondial de Copenhague en Mars 1995), et qu'elle s'interroge à ce sujet parce que les pays du Nord s'y trouvent eux-mêmes confrontés, n'ayant pas su trouver un mode de fonctionnement harmonieux ni su répartir les "fruits de la croissance", le continent africain nous offre l'exemple et le modèle d'une économie et d'une société réelles (sinon officielles) où s'exerce une concurrence presque pure et parfaite et où en même temps l'économie reste enchâssée dans le social et à son service : une leçon de sagesse socio-économique dans un monde interdépendant que la seule rationalité marchande semble de plus en plus vouer au désordre. Soumis à l'empire de l'économisme, ce monde en est venu à oublier que la notion de progrès aurait dû rester celle de tout l'homme dans tous les hommes, selon l'expression de François Perroux.

Mais, tout en conservant une large place au social, sinon une place prépondérante, l'économie réelle de l'Afrique contemporaine -- que l'on peut pour sa plus grande part qualifier d'informelle puisqu'elle reste largement en dehors du contrôle et de la régulation étatiques -- ne répond-elle pas aussi aux critères de la rationalité économique, aussi bien micro que macro-économique ? Ne constitue-t-elle pas une base suffisante pour permettre un début d'accumulation et de croissance du produit, sans lesquels les bénéfiques des aspects positifs de la modernité (ces "secteurs sociaux" circonscrits à l'éducation et à la santé) resteraient limités et provisoires ?

On veut s'efforcer ici de montrer que non seulement le secteur informel joue un rôle social de premier plan dans les économies d'Afrique sub-saharienne, un rôle d'atténuation de la crise et de l'ajustement, mais aussi qu'il constitue un vivier où se forme l'esprit d'entreprise, un creuset où se forge l'initiative privée, d'où peuvent émerger les petits entrepreneurs dynamiques que les planificateurs et décideurs nationaux et les organisations internationales et bilatérales appellent de leurs vœux.

## **I. Définition, place, rôle et évolution récente du secteur informel dans les économies d'Afrique sub-saharienne.**

Depuis bientôt 25 ans, on a pris l'habitude de ranger sous la dénomination de secteur informel des activités très diverses qui toutes ont en commun d'échapper au contrôle, à la contrainte et à la régulation étatiques, non pas volontairement ou délibérément, mais du fait de l'incapacité de la part de l'Etat à faire appliquer ses propres réglementations, sans doute parce que celles-ci sont largement inadaptées, ayant été conçues pour des situations où le salariat et la grande entreprise prédominent.

Si l'on peut se poser la question de l'intérêt d'un concept qui regroupe des réalités aussi hétérogènes que l'artisanat traditionnel et le petit commerce, les vendeurs de rue et les tâcherons divers, les travailleurs à domicile et la transformation des produits agricoles par les femmes, nul ne contestera cependant que ces divers sous-ensembles peuvent être utilement distingués et qu'il n'empêche que l'ensemble ainsi constitué est sujet à des pulsions et réactions différentielles. Celles-ci ne sont pas directement provoquées par la puissance publique ou le marché mondial, même si elles en découlent. Il y a donc intérêt à connaître l'évolution de telles activités qui concernent une majorité de la population. Après tout, les pouvoirs publics ont commencé à s'intéresser au secteur informel lorsqu'ils prirent conscience des résultats médiocres voire désastreux de deux décennies de politiques de développement agricole et industriel. A l'opposé des échecs du développement officiel, le secteur informel étranger à l'action publique, faisait preuve d'un dynamisme incontestable.

La mesure des progrès de ce secteur devint donc un enjeu dès lors qu'il permettait de comprendre pourquoi des situations qui auraient dû être explosives, ne l'étaient pas en réalité ? Comment des populations dont près des 2/3 vivent en dessous du seuil de pauvreté peuvent supporter une diminution de moitié de leur pouvoir d'achat ? Comment il reste possible, dans un contexte de déflation des effectifs dans le secteur moderne et de chômage croissant, d'exercer des activités rémunératrices et des petits métiers qui trouvent des débouchés ?

Venant consacrer un quart de siècle de discussions entre économistes, les statisticiens du travail ont, lors de leur XVème conférence internationale tenue à Genève en janvier 1993, adopté une résolution qui devait faire entrer le secteur informel parmi les concepts de population active, aux côtés de l'emploi, du chômage et du sous-emploi (B I T, 1993 a et b). Il nous suffit ici de rappeler que le secteur informel, concept applicable à tous les pays, y compris ceux du Nord, est constitué par des entreprises individuelles, de type familial ou de petite taille (micro-entreprises), non enregistrées. Ces critères d'appartenance sont les corrélats des caractéristiques habituellement citées de ces activités : facilité d'entrée, technologies à forte intensité de travail, faible niveau de formation de la main d'oeuvre, marchés de concurrence des produits et des facteurs, etc.

Une telle définition est venue stabiliser les pratiques des statisticiens dans leurs estimations de la population active et des agrégats de la comptabilité nationale. Elle permet surtout de disposer aujourd'hui d'un nombre relativement important d'évaluations en Afrique sub-saharienne, dont on trouvera quelques éléments aux tableaux 1 et 2 ci-après.

Le tableau 1 montre que dans des pays où le PIB par tête est parmi les plus faibles du monde, où plus des 2/3 et même plus des 3/4 de la population rurale vivent en dessous du seuil de pauvreté, le

secteur informel est, en dehors de l'agriculture, le plus grand fournisseur et créateur d'emplois : si ce secteur représentait entre 60 et 70% de la population active non agricole dans les années 1980, il en est venu à une proportion de 70 à 80 % dans les années 1990. Bien plus, lorsqu'on raisonne en terme d'emplois et non plus de personnes actives, les effectifs concernés doublent et même quadruplent (Mali, Burkina Faso). Cela a une double signification :

- remarquant tout d'abord que les taux de chômage urbain, lorsqu'ils ont été mesurés, sont très élevés (jusqu'à atteindre 31,6% en Mauritanie), on en déduit que de tels taux correspondent à un chômage de première insertion et à une insatisfaction -- à un sentiment de sous-emploi ou de chômage déguisé -- à l'égard d'activités informelles exercées par nécessité, mais considérées comme non acceptables ; des taux aussi élevés ne peuvent correspondre à des situations de chômage ouvert. En fait, nombre de ces chômeurs -- et avec eux, un nombre toujours plus grand d'inactifs et de femmes notamment -- en viennent à exercer des activités informelles, car il faut bien engendrer des revenus pas seulement pour survivre, mais simplement pour assurer le maintien d'un niveau de vie atteint.
- par ailleurs, le secteur informel a fourni des opportunités de revenus complémentaires à un grand nombre de salariés du secteur public et du secteur moderne en général, où les sur-effectifs constitués, puis longtemps maintenus (avant que les déflations, compressions et ajustements récents n'y mettent fin), se sont traduits par des baisses dramatiques des salaires réels : de telles situations n'ont pu être supportées et acceptées que par le biais de la pluri-activité ; il s'agit là de l'un des aspects contemporains les plus visibles et les plus répandus de l'emploi informel, encore que le moins facile à mesurer.

Le tableau 2 montre que le secteur informel est à dominante urbaine et que la part des femmes y est importante. Lorsqu'on passe de l'évaluation de la population active à l'évaluation des emplois, on se rend compte que le secteur informel devient à dominante rurale, féminine et souvent manufacturière (par la prise en compte des activités féminines et rurales de transformation des produits agricoles).

Bien entendu, la grande masse de ces emplois appartient à la frange inférieure du secteur informel (tâcherons, vendeurs de rue, travailleurs à domicile), mais on remarquera que le segment des micro-entreprises (c'est-à-dire des entreprises individuelles qui emploient des salariés de façon continue) n'est pas négligeable (18,3% des actifs au Mali en 1989 ; 7,3% au Tchad en 1993,...), surtout si on le compare avec le secteur des entreprises modernes et si l'on veut bien considérer qu'il est très sous-estimé pour des raisons qui seront examinées ultérieurement et qui tiennent à l'hypothèse erronée d'une absence de secteur intermédiaire. Or c'est sur ce segment que reposent en grande partie les espoirs d'accumulation.

**Tableau 1:** Caractéristiques de quelques économies africaines, et importance du secteur informel (Années 90).

	P I B/tête ajusté en US\$	Population en milliers	% Population agricole	% Population urbaine	Taux Crois. Urb 1960/92	Taux Chômage Urbain	% Population rurale en dessous seuil de pauvreté	Secteur Informel			
								% Population Active Totale	% Population Active non agricole		% Emplois
									Années 1980	Années 1990	
Kenya	1350	22.100	75	25	7,7	16,2	55	15,5			
Mauritanie	962	2.100	9	50	9,8	31,6	80	36,0	69,4	75,3	
Mali	480	8.400	85	25	4,4	9,9	60	22,5	63,1	78,6	88,2
Burkina Faso	666	9.500	87	17	4,6		90	5,5	70,0		90,3
Tchad	447	6.195	83	34	7,1		56	11,5		74,2	
Guinée	500	6.100	78	27	5,3	12,3	70	14,4	64,4	71,9	
Zaire	469	40.000	71	29	4,8		90	17,9	59,6		
Afrique Sub-Saharienne	1250	560.000	67	29	6,0		65				

**Sources:** PNUD. Rapport mondial sur le développement humain 1994. Et, pour le chômage: données nationales ; pour le secteur informel: estimations de l'auteur sur la base des données nationales.

**Tableau 2:** Quelques caractéristiques du secteur informel dans quelques pays d'Afrique sub-saharienne. (Années 90)

	Effectifs	% Pop. non agricole	% manufacturier	% urbain	% femmes	% micro entreprises
Mauritanie	158.609	75,3	14,7			20,4
Mali	Actifs	382.975	78,6	47,4	57,0	53,8
	Emplois	779.138	88,2	40,8	43,9	71,4
Burkina Faso	Actifs	221.803	70,0	29,3	53,4	45,8
	Emplois	887.264	90,3	54,1	14,8	69,1
Tchad		310.626	74,2	12,2	56,6	52,4
Guinée		376.835	74,9	37,2	81,1	26,3
Zaire		1.889.110	59,6	22,9		25,9

**Sources:** Estimations de l'auteur sur la base des données nationales.

A ce stade, on se contentera de souligner la très forte croissance de l'emploi informel, dans sa totalité hétérogène, au cours des 10 dernières années d'ajustement. De telles évolutions ont été observées partout ailleurs en Amérique latine, en Asie du Sud et du Sud-Est et jusque dans les pays industrialisés où l'on a souligné le regain récent du travail indépendant et des petites entreprises. S'il est vrai que ce sont les activités de subsistance qui connaissent le rythme contra-cyclique le plus marqué, il n'est pas démontré que les micro-entreprises suivent une évolution pro-cyclique, c'est-à-dire qu'elles subissent la crise tout comme les entreprises modernes et se développent avec la reprise.

L'ajustement structurel en Afrique sub-saharienne s'est donc produit au plus mauvais moment, alors que les taux de croissance de la population active continuaient à augmenter : la stagnation ou la régression de l'emploi public et moderne a donc transféré la recherche d'un équilibre du marché du travail sur un secteur informel qui, comme on vient de le voir, n'est pas toujours parvenu à enrayer la montée du chômage. Dès lors, n'a-t-on pas atteint la saturation et les revenus du secteur informel ne tendent-ils pas vers un seuil minimum ? La croissance négative des PIB semblerait le prouver, mais quelle confiance peut-on accorder à ces évaluations ?

Les analyses d'enquêtes réalisées à la fin des années 1970 et au début des années 1980 (cf. Charmes 1990) montraient que, contrairement aux thèses spéculatives courantes, les revenus des petits entrepreneurs informels restaient largement supérieurs aux salaires moyens du secteur moderne ; cette observation est également valable pour les revenus des activités dites de subsistance (petits vendeurs de rue). Quant aux écarts de distribution, ils sont essentiellement enregistrés entre branches d'activités (parmi lesquelles existe une nette hiérarchie), plus qu'au sein de chacune des activités (cf. Charmes 1987). Même les salaires versés par le secteur informel se révélaient être proches ou largement supérieurs au salaire minimum légal. Chaque fois que les enquêtes faisaient l'effort d'adapter leurs techniques de relevé aux réalités du secteur informel, les revenus évalués étaient en accord avec les discours des intéressés, participants du secteur informel, qui admettent le niveau des revenus qu'ils obtiennent tout en continuant à marquer un attrait pour le secteur moderne protégé : un secteur recherché pour la protection sociale, la régularité et la permanence (mise en défaut cependant par l'ajustement) de la rémunération, et surtout l'assimilation du salaire à une allocation due, à une subvention, qui laisse toute liberté d'entreprendre des activités indépendantes en pluri-activité et de n'accorder à l'emploi officiel que le seul temps restant.

Le gonflement des effectifs du secteur informel et la stagnation de la production ont-ils modifié ce schéma dans la période récente ? On argue généralement que le rétrécissement de la masse salariale distribuée, notamment par l'administration et le secteur public, a réduit d'autant les débouchés des biens et services informels. Mais, outre le fait que l'ajustement et la dévaluation se sont en principe traduits par une modification des termes de l'échange au profit des producteurs agricoles (qui représentent la majorité de la population) et donc par une augmentation du pouvoir d'achat de cette catégorie, on sous-estime aussi certainement les possibilités qu'offre l'augmentation de la vitesse de circulation de la monnaie de fournir des revenus à un plus grand nombre d'acteurs à partir d'une masse monétaire constante, voire même en diminution. De plus, les jeux d'échanges commerciaux aux frontières des zones monétaires ont également eu un rôle important.

Les années 1980-90 ont, paradoxalement, vu la réalisation d'un moins grand nombre d'enquêtes sur le secteur informel, après l'engouement des années 1970 et du début des années 1980. La collecte statistique a mis l'accent sur le social et les conditions de vie des ménages. Les enquêtes sur la Dimension Sociale de l'Ajustement en Mauritanie, au Mali, en Guinée, au Tchad ont fait ressortir, en

général, que le niveau des dépenses dans les ménages dont le chef est salarié du secteur public classe ces populations parmi celles qui sont les plus favorisées. Mais l'argument qui veut que le secteur informel soit devenu un segment de pures activités de subsistance (activités contra-cycliques) semble ignorer que c'est dans cette catégorie de salariés que l'écart entre niveau des dépenses et revenus salariaux est le plus important et que cet écart est comblé par les revenus non salariaux provenant des activités informelles. En Guinée, par exemple, ce sont les épouses des salariés du secteur public qui ont les taux d'activité dans le secteur informel les plus élevés.

En tout état de cause, si tout le monde est prêt à admettre le rôle social joué par le secteur informel dans le contexte actuel de crise et d'ajustement, c'est nécessairement au détriment des possibilités d'accumulation qu'il aurait pu receler, d'une part en raison d'un nivellement des revenus vers le bas, (argument qui reste contestable), d'autre part en raison du poids accru de la solidarité communautaire. Un pis aller nécessaire en quelque sorte. Mais peut-il être une chance pour l'Afrique ?

## **II. Potentialités d'accumulation et obstacles à la croissance dans le secteur informel des économies de l'Afrique sub-saharienne**

Lorsqu'on s'intéresse, comme le fit le Bureau International du Travail pour ses projets d'appui au secteur informel en Afrique, à ce segment qui serait susceptible de modernisation, on se limite à moins d'un quart et plus vraisemblablement à moins d'un cinquième de l'emploi informel. Seul est pris en considération celui qui ressortit aux petits établissements installés dans des locaux destinés à une usage exclusivement économique, plus particulièrement ceux d'entre eux qui emploient des salariés sur une base permanente (dont on a vu ce qu'ils représentaient en termes d'emploi au Mali et au Tchad) et dans des activités créatrices d'emplois (manufacturières ou de services plutôt que commerciales). Le fait de rémunérer des employés permanents est un signe évident de durabilité et de relative réussite dans un univers caractérisé par une très forte rotation des activités (on estime en général qu'entre 1/4 et 1/5 des locaux recensés ont disparu au bout d'une année).

Les thèses courantes sur le secteur informel ont mis l'accent sur l'absence de secteur intermédiaire : pour des auteurs comme J. Page et D. Steele, la répartition bi-modale de l'emploi urbain dans les économies en développement (c'est-à-dire la concentration du plus grand nombre d'emplois dans les établissements de petite taille d'une part, et dans ceux de grande taille d'autre part), doit être interprétée comme s'il existait une solution de continuité entre secteur informel et secteur moderne, c'est-à-dire comme s'il n'y avait pas de passage possible entre les deux secteurs ; dans ces conditions, peu d'établissements du secteur informel, sinon aucun, seraient en mesure de se moderniser. Mais une telle interprétation dynamique de données statiques prend racine dans une illusion statistique.

L'hypothèse classique et simplificatrice des recensements d'établissements et enquêtes d'entreprises selon laquelle le local enquêté peut être assimilé à un établissement autonome et finalement à une entreprise, est très souvent prise en défaut lorsqu'on est en mesure de reconstituer les entreprises à partir de leurs établissements. Cette procédure de reconstitution est fréquemment délicate, voire impossible, dans les pays d'Afrique sub-saharienne, en raison d'un état-civil balbutiant et du grand nombre d'homonymies qui empêchent la recherche nominative des individus et des chefs d'entreprises. On en est réduit à citer des exemples de grands groupes constitués par des hommes d'affaires connus ou de réseaux tentaculaires tissés par de grands commerçants, sans pouvoir mesurer le phénomène. Lorsqu'on a pu le faire cependant, est apparue clairement l'existence de ce secteur intermédiaire constitué d'entreprises employant de 10 à 50 voire 100 personnes ou plus, sur la base de petits établissements de moins de 10 personnes.

L'examen attentif de ces entreprises fait apparaître des modes de croissance horizontale ou verticale, de diversification et d'intégration amont et aval, bref des stratégies de croissance et d'accumulation, éventuellement internationales dans le cas du commerce, telles qu'on peut en observer dans le secteur moderne.

Ce mode de croissance "gradualiste" s'explique tout à fait logiquement pour trois raisons:

- Un petit entrepreneur qui fait des affaires et cherche à accumuler et à faire prospérer son entreprise, va spontanément ouvrir un atelier ou un magasin présentant des caractéristiques similaires à celui qu'il a géré jusqu'à présent et dont la réussite a précisément permis ce nouvel investissement.
- Le niveau d'instruction et de formation de l'entrepreneur, le plus souvent acquis sur le tas, le rend apte à gérer une entreprise de petite taille, ou plusieurs du même type, mais non à diriger une entreprise de grande taille, employant dans un local unique une main d'oeuvre nombreuse encadrée par des agents de maîtrise et non plus par des dépendants du chef d'entreprise,
- Enfin, last but not least, ce qui est petit reste peu visible et s'il est vrai que le secteur informel ne cherche pas délibérément à échapper aux réglementations en vigueur, il ne tient pas non plus spontanément à faire le saut dans des formes d'activités enregistrées, s'il n'y est pas tiré ou entraîné par des politiques ou des mesures appropriées et suffisamment convaincantes.

On ne peut finalement attendre que les petits entrepreneurs de l'informel deviennent de leur propre chef des participants de l'économie formelle officielle en raison d'un certain nombre d'obstacles qui tiennent aux habitudes, à la formation reçue, aux avantages acquis et à la méconnaissance des avantages perdus, à l'impossibilité pour eux de faire la balance des coûts et avantages de la légalité. C'est précisément ce qui justifie l'intervention de l'Etat à l'égard d'un secteur qui a fait preuve de son dynamisme et qui ne devrait donc souhaiter que le "laisser faire", dans un contexte où l'Etat est amené à se désengager. Ce double paradoxe n'est donc qu'apparent, mais il freine considérablement la conception et l'efficacité des politiques appropriées.

Mais quelles politiques ?

Si les politiques de crédit bon marché peuvent représenter un attrait pour le secteur intermédiaire (comme pour le secteur informel au sens strict d'ailleurs), elles sont une solution de facilité pour les pouvoirs publics et peuvent avoir, assez souvent, des effets négatifs en créant des concurrences sectorielles ou régionales réductrices d'emplois.

La formation des entrepreneurs et de la main d'oeuvre (notamment en apprentissage) est aussi un enjeu des politiques publiques à l'égard du secteur informel, et des efforts soutenus, sinon toujours efficaces, ont été entrepris dans cette direction. On voit mal cependant les petits entrepreneurs dynamiques du secteur intermédiaire se soumettre à des formations continues, sauf à être convaincus de leur utilité. On peut se demander si une voie d'évolution raccourcie ne pourrait pas être recherchée dans un cadre juridique permettant d'associer de jeunes diplômés à la gestion comptable ou technique des entreprises du secteur intermédiaire (et des autres également d'ailleurs). Mais les associations ne se décrètent pas et une telle évolution prendra place progressivement, avec l'insertion des descendants ou des successeurs des entrepreneurs actuels.

L'enjeu majeur est en réalité celui des débouchés : si l'Etat veut aider les petits entrepreneurs nationaux à prendre leur essor, il doit leur ouvrir ses marchés par des appels d'offres adaptés. Sans introduire de nouvelles distorsions alors que les Programmes d'Ajustement Structurel visent leur élimination, il convient d'adapter les critères d'éligibilité et de sélection à la situation réelle de ces entreprises et réduire le niveau des exigences requises. Des exemples existent dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, domaine par excellence des grands marchés publics et internationaux et les évaluations en sont en cours. Il s'agit des Agences d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP), mises en place dans nombre de pays d'Afrique sub-saharienne (notamment au Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie), sous l'égide de la Banque Mondiale. Cette version moderne des travaux à haute intensité de main d'oeuvre, où l'Etat s'appuie sur de petites entreprises pour résorber le sous emploi chronique, est intéressante car elle conduit à se poser les véritables questions sur les handicaps de ces entreprises.

L'adaptation des petites entreprises aux critères des appels d'offres et l'adaptation des exigences contenues dans ces critères ont été recherchées simultanément par :

- la préférence donnée à un certain quota de distribution de salaires dans les devis présentés,
- l'abaissement des normes techniques exigées, pour pallier les insuffisances de la formation de la main d'oeuvre,
- la création d'entreprises de location d'engins pour pallier le manque de capital.

En dépit de certaines critiques, notamment quant au faible nombre d'emplois permanents créés, les résultats ont, en général, été très encourageants : tant sur le plan de la dynamisation des petites entreprises du secteur, et de leur accession à un stade plus élevé de leur organisation, que sur le plan de l'amélioration du cadre de vie et de l'entretien des infrastructures urbaines et collectives.

Etant donné que l'insuffisance de la demande, l'étroitesse de marchés sur lesquels le pouvoir d'achat reste réduit, constitue le principal obstacle à la croissance du secteur intermédiaire, la question centrale est de savoir si l'on peut concevoir de tels systèmes d'appui et d'encouragement dans d'autres secteurs de l'activité économique ?

Le mérite des AGETIP a été de favoriser cette ouverture des marchés sans que le coût de cette intermédiation soit prohibitif. L'extension du système à d'autres secteurs est plus délicate car dès que l'on passe aux produits manufacturés, c'est l'exportation que l'on doit viser, et en ce domaine l'intermédiation est plus risquée (la concurrence internationale n'est plus sous contrôle, comme elle peut l'être sur des marchés de travaux publics) et peut verser dans la spéculation et le parasitisme. La voie est cependant tracée et elle ne manquera sans doute pas d'être suivie : les coopérations décentralisées en explorent le terrain.

Tout ce qui vient d'être dit s'applique aux petites entreprises du secteur intermédiaire : celles-ci existent bel et bien, même si elles restent difficiles à identifier statistiquement, comme il a été indiqué. L'essentiel est que des politiques et des actions bien conçues les amènent à se révéler, à apparaître à la lumière, prêtes qu'elles sont à faire le saut vers des formes plus élevées d'organisation et de gestion, pour peu qu'elles y soient attirées par des débouchés plus importants. Ces entrepreneurs ont déjà fait des choix d'investissement et d'accumulation, même s'ils restent insérés dans des réseaux de solidarité communautaire.

La question est maintenant de savoir si le passage du secteur informel au sens strict vers le secteur intermédiaire se fait ou peut se faire à un rythme significatif. C'est ici que l'on retombe sur la

contradiction entre le social et l'économique. Le mérite attribué à la croissance rapide et importante de l'emploi informel consiste essentiellement en la distribution de revenus (pas forcément de subsistance, comme on l'a vu), mais des revenus dont le mode d'utilisation ne permet pas ou ne permet que faiblement d'en consacrer une part substantielle ou du moins notable à l'investissement. La raison en est que ces revenus sont très largement redistribués sous forme de prestations communautaires : entretien d'une famille élargie, prise en charge des jeunes sans travail, aide à la famille restée au village (une aide qui est d'ailleurs éventuellement réversible lorsque les conditions de vie se dégradent par trop en ville), tout cela fait que les revenus tirés de l'informel peuvent difficilement être épargnés et investis. Mais ce n'est que le revers d'une absence de prise en charge des coûts sociaux par l'Etat : il n'y pas de couverture médicale, ni d'allocation-chômage pour une grande partie de la population, c'est la solidarité communautaire qui assure cette couverture avec d'ailleurs les mêmes effets pervers que les systèmes publics. Ainsi a-t-on pu observer au Mali que les taux d'activité avaient tendance à être plus faibles dans les ménages où des sources de revenus externes existaient (pensions, revenus de l'émigration, etc.). Nul ne contestera cependant l'importance et la nécessité du rôle joué par cette redistribution communautaire.

Le passage à l'esprit et à la volonté d'accumulation ne peut intervenir qu'avec le développement d'un certain individualisme, mais cependant pas par la déviance. C'est en assumant ses devoirs et ses charges vis-à-vis de la communauté, en faisant de celle-ci un réseau non plus d'ayant droits mais de dépendants susceptibles d'être mobilisés dans un but productif que le petit entrepreneur de l'informel peut déboucher sur un processus d'accumulation. C'est un itinéraire sélectif et ceux qui y sont passés sont mieux armés que les jeunes diplômés pour gérer et mener une entreprise dans un tel contexte. C'est pourquoi les politiques ne doivent pas se tromper de cible : c'est de l'association de ces deux types de profil que peut surgir le développement.

\* \*

\*

Ainsi, ce n'est pas en considérant que les aspects sociaux positifs reconnus au secteur informel sont autant d'obstacles à la réalisation d'une accumulation, que l'on peut trouver la clé qui libère l'esprit d'entreprise et d'initiative engendré par le secteur informel. C'est au contraire en considérant que les réseaux communautaires peuvent et doivent être mobilisés par ceux qui ont la volonté d'en faire un instrument au service de l'amélioration des conditions de vie de la communauté dans un premier temps, de l'accumulation dans un second temps.

C'est à cette condition que des comportements qui ont sauvé les populations africaines des plus grands désastres, peuvent aussi en constituer les chances de progrès.

## Références

- BIT (1993a)** Les statistiques de l'emploi dans le secteur informel.  
Rapport présenté à la XVème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail. Genève 26 janvier - 3 février 1993.
- BIT (1993b)** Rapport de la XVème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail.  
Genève 26 janvier - 3 février 1993.
- CHARMES J. (1987)** Débat actuel sur le secteur informel  
Tiers Monde, N° 112, pp. 855-875.
- CHARMES J. (1990)** Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel.  
in OCDE : Nouvelles approches du secteur informel, Paris, 271p.
- CHARMES J. (1992)** Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement L'Homme et la Société N° spécial "Vers quel désordre mondial?".
- LATOUCHE S. (1991)** La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement.  
La Découverte, Paris.
- PNUD (1994)** Rapport mondial sur le développement humain 1994  
Economica, Paris, 239p.
- UNDP (1994)** The Employment Challenge. An Agenda for Global Action.  
A Policy Paper commissioned by UNDP for the World Summit for Social Development, Copenhagen, March 1995, 23p.